

COMMUNIQUÉ

BUDGET 2022

Le conseil municipal priorise le plein air, le tourisme, l'attraction et l'environnement

Baie-Comeau, le 13 décembre 2021. – Profitant de la présentation des prévisions budgétaires de l'année 2022, la Ville de Baie-Comeau a dévoilé une réorganisation importante : « En mettant fin aux opérations du Jardin des glaciers dans sa forme actuelle, le nouveau conseil municipal s'est entendu sur une vision et un plan. Ainsi, nous réorganisons certains services afin de rapatrier les mandats de tourisme et de plein air à l'interne tout en mettant davantage l'accent sur l'attraction, les communications et l'environnement », a annoncé le maire de Baie-Comeau, monsieur Yves Montigny. « En seulement quelques semaines, le conseil municipal démontre une énergie et un dynamisme qui me motivent beaucoup. On se prend en main et on regarde droit devant », a poursuivi monsieur Montigny.

Budget, rôle d'évaluation 2022-2023-2024 et taxes

En résumé pour le secteur résidentiel en 2022, qui concerne directement les citoyens, la maison moyenne se situera à 166 574 \$, le compte de taxes moyen s'élèvera à 3 014 \$ et la hausse de taxes sera limitée à 1 %.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la firme Cévimec-BTF a présenté le nouveau rôle d'évaluation de la Ville de Baie-Comeau qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Pour les trois prochaines années, la valeur foncière imposable totale de la ville diminuera de 0,03 %, passant de 1 778 097 700 \$ à 1 777 629 400 \$. Les variations par catégorie sont les suivantes :

- Résidentielle : +0,16 %
- Commerciale : -3,25 %
- Industrielle : +0,41 %

Le budget 2022 de la Ville de Baie-Comeau s'élèvera à 75,5 M\$, en baisse de 100 000 \$ en comparaison avec celui de 2021. Concernant la taxation, une augmentation de 1 % est prévue pour l'ensemble des catégories, à l'exception de la catégorie industrielle qui est en hausse de 2 %.

Revenus, dépenses et surplus cumulé

Parmi les faits saillants des revenus, soulignons une augmentation des compensations tenant lieu de taxes (250 000 \$) et des revenus de transfert (400 000 \$), ainsi qu'un ajustement à la baisse de nos revenus d'électricité (-1,6 M\$). Du côté des dépenses, le remboursement de la dette a diminué (-500 000 \$) tout comme l'achat d'électricité (-1,1 M\$), tandis que les honoraires en

services scientifiques et de génie ont été haussés (150 000 \$) et le budget d'asphalte a été accru de 210 000 \$. « Avec l'enveloppe de 5,3 M\$ pour les projets de réfection de rues, inscrite au plan triennal d'immobilisations (PTI), ce sont 5,5 M\$ consacrés à l'amélioration de notre réseau routier en 2022. Le conseil municipal a entendu les citoyens et a agi dans ce dossier », a mentionné le maire de Baie-Comeau. Par ailleurs, les efforts pour améliorer les rues seront maintenus en 2023 et 2024, alors que 6,8 M\$ sont inscrits au PTI.

Enfin, le solde projeté de notre surplus cumulé non affecté, au 31 décembre 2021, est de 7 035 742 \$. Rappelons qu'en 2021, une somme de 2,5 M\$ était prévue pour équilibrer notre budget, puis elle a été retournée au surplus n'ayant pas été utilisée. Pour le budget 2022, comme nous prévoyons utiliser 3,4 M\$ au surplus cumulé, le solde projeté du surplus non affecté au 31 décembre 2022 est de 3 625 972 \$.

Plan triennal d'immobilisations

Le maire a énuméré plusieurs projets du plan triennal d'immobilisations qu'il juge incontournables en 2022 :

- Plan de réfection des rues (5,8 M\$);
- Aménagement d'une place publique dans le secteur Mingan (1,2 M\$);
- Réfection et agrandissement du 1000-1010 rue de Mingan (3,7 M\$);
- Réfection du poste électrique Bégin (800 000 \$);
- Conversion de notre réseau électrique au 25 kV (900 000 \$);
- Réaménagement de la caserne Marquette (453 105 \$);
- Réfection de la piscine extérieure Saint-Nom-de-Marie (477 000 \$).

Dette

À la fin de l'année 2021, l'endettement total de la Ville se situera à 79,2 M\$, en baisse de 6,6 M\$ comparé à 2020. Un remboursement sur la dette de 9,2 M\$ est budgété en 2021. Selon le maire : « On poursuit notre objectif de diminuer la dette afin de nous donner la marge de manœuvre nécessaire pour investir dans des projets profitables à la collectivité dans les années à venir ».

Pour accéder à tous les documents publics sur le budget, consultez notre site Internet : www.ville.baie-comeau.qc.ca/ville.